

Vu l'importance de l'impôt direct dans le domaine de la taxation générale et son incidence sur la bourse du contribuable ordinaire, il a paru bon de traiter ce sujet séparément, mais cela ne doit pas détourner l'attention de la place importante que l'impôt indirect, par les taxes de douane, d'accise et de ventes, tient encore dans le fardeau du contribuable. (Voir tableau 6, p. 1012).

Afin de présenter un tableau plus clair des principaux éléments de la taxation directe ou semi-directe, la partie II est divisée en trois sections: impôt sur le revenu, taxes sur l'essence et droits successoraux.

Section 1.—Impôt sur le revenu*

L'impôt sur le revenu a été institué en 1917, comme partie du revenu dit des taxes de guerre. Avant la guerre de 1939-1945, il était devenu une partie permanente et importante de la structure des impôts et la principale source de revenu ordinaire. Sur plusieurs points, c'est une forme idéale de taxation directe; en théorie, son incidence est sans contredit raisonnable et juste, et l'expérience et le rouage nécessaires à sa perception sont choses acquises depuis plusieurs années. La guerre, avec son fardeau plus lourd d'impôts qui à son tour a nécessité le paiement d'avance des taxes suivant le plan d'"acquiescement au fur et à mesure", a provoqué des changements dans la présentation des statistiques. Auparavant, la comparaison entre le revenu imposé des particuliers et le montant d'impôt payé appelait une importante réserve: le *revenu imposé* avait trait au revenu net dont l'imposition avait été approuvée pour l'année désignée, bien que le revenu lui-même ait été gagné deux ans auparavant, alors que le chiffre de l'*impôt payé* comprenait des arrrages de taxes imposées les années précédentes et même des paiements d'avance d'impôt non échu durant l'année en question. En vertu de la méthode actuelle, des sommes considérables sont perçues tous les mois, des particuliers ou de leurs employeurs, durant l'année d'imposition à laquelle elles sont applicables. Les analyses des *impôts payés* n'ont pas actuellement la même importance qu'auparavant, sauf comme indication de la tendance des perceptions en général; ce sont les analyses des taxes *imposées pour l'année d'imposition* qui revêtent maintenant le plus d'importance. Selon la nouvelle méthode, les statistiques portent sur l'année durant laquelle le revenu est gagné par le contribuable, et tous les revenus gagnés dans une année particulière sont réunis pour former la statistique de l'année d'imposition pour cette année-là sans tenir compte de l'époque à laquelle les impositions sont faites par le ministère.

Sous-section 1.—Statistique des recouvrements

Recouvrements par année financière.—Les statistiques des recouvrements sont réunis par la Section de la comptabilité au moment où s'effectuent les paiements; elles ont donc le mérite d'être très à jour. Leur valeur s'est accrue au cours des dernières années par suite de l'adoption de la méthode d'"acquiescement au fur et à mesure", en vertu de laquelle les impôts sont perçus en grande partie durant l'année où le revenu est gagné et, en moyenne, environ dix mois avant que le contribuable remplisse réellement une déclaration d'impôt sur le revenu. Les paiements de la plupart des contribuables sont faits toutefois par leurs employeurs et un chèque d'un seul employeur peut comprendre l'impôt de centaines d'em-

* Révisé par M. F. Sprott, statisticien en chef, Division de la taxation. De plus amples détails paraissent dans le rapport *Statistique des impôts*, publié en septembre 1947 par la Division de l'impôt, ministère du Revenu national, Ottawa.